

Et même si ce n'était qu'un souffle

par Michel VALETTE

d'après un manuscrit authentique de Robert Porchet

PRESENTATION

Il s'agit d'une histoire vraie (y compris l'histoire d'amour) d'un homme d'honneur qui n'a pu supporter les exactions de la guerre de 14. Il raconte ce qu'il a vécu, comment il a déserté, comment il a été condamné au bagne et ce qu'il a pu constater et subir dans les bagnes de Thouars et de Guyane en matière d'atteinte aux droits de l'homme. Son observation des débordements des gardes chiourmes quasiment fascistes, sa dénonciation de la politique d'extermination lente des condamnés, ses récits documentés qui se recoupent avec d'autres documents comme ceux d'Albert Londres par exemple, font de ce livre un témoignage qui a valeur de document.

*Lorsqu'il fut libéré grâce à l'action de l'Internationale des Résistants à la Guerre (IRG en France, WRI dans les pays anglo-saxons) et qu'il put rentrer en France, Robert Porchet continua d'exercer une action militante jusqu'à sa mort en 1964. Comme on lui demandait, sur son lit de mort, s'il ne regrettait pas d'avoir gâché sa vie pour la cause pacifiste qui ne semblait pas avoir beaucoup progressé depuis 14-18, Il assura que **même si son combat n'avait été qu'un souffle**, il avait été pour lui important de le faire et qu'il en était fier.*

Bernard Clavel a aimé le sujet de ce livre et assuré l'auteur qu'il n'aurait aucun mal à trouver un éditeur. Peu avant son décès, le cinéaste Robert Enrico a été passionné par l'histoire. Il l'a lue dans sa totalité, d'une seule traite et a regretté que le cinéma français ne puisse lui donner les moyens d'une production à gros budget car il aurait adoré en faire un grand film. De grands éditeurs à qui ce manuscrit a été confié l'ont jusqu'à présent refusé sans explication. Seul un petit éditeur a failli se risquer à l'éditer en hésitant plus de huit mois ! Il a fini par le renvoyer avec des excuses (il craignait de ne pouvoir assumer les frais de publication) et la note de lecture ci-dessous :

Note de lecture :

« Roman historique tiré de la véritable histoire de **Robert Porchet**, fantassin
« pacifiste et déserteur pendant la guerre de 14-18, bagnard et enfin militant.
« Ce roman est **très bien écrit**, style très littéraire et langage soutenu, le
« récit est **bien rythmé**. On le lit de bout en bout, d'une traite, sans reprendre
« son souffle. On vit avec le héros tout au long de ce roman où l'on fait de
« merveilleuses rencontres. On reçoit ses joies, ses peines, ses déceptions
« et ses souffrances.
« Par ailleurs, on a l'impression de découvrir l'envers du décor de cette
« guerre de 14-18. Les fameux « Poilus » érigés en héros qui n'ont en fait été
« que de la chair à canon. Et le peu de cas dont il était fait de leur sort. Sans
« parler du sort réservé aux déserteurs. Puis on découvre l'enfer du bagne et
« enfin les difficultés d'un retour à la vie normale.
« **Bref, passionnant, haletant et instructif.** »

ARGUMENT

PROLOGUE

Robert Porchet (novembre 1932) victime d'une fièvre intense dans une forêt de la Guyane française est dans un demi-coma. Il est soigné par une jeune fille noire. Quand il revient à lui, ils tombent amoureux l'un de l'autre. Il lui raconte son périple.

Extraits :

Son visage est verdâtre, ses joues creusées. Les orbites de ses yeux aux paupières closes sont diaphanes, irriguées par tout un réseau de veinules bleutées.

Parfois, son corps sursaute et se tord en même temps qu' un gémissement rauque jaillit de sa poitrine, l' épuisant davantage.

Depuis combien de temps est-il là, il ne saurait le dire. Aux limites de la conscience de soi, du lieu, insensible au temps qui passe, il survit tel un funambule dans un univers halluciné, où s' entremêle des scènes de son passé, de ses passés et ses souffrances présentes déchirant son corps, embuant son cerveau. Anéanti par la fièvre, prostré pendant d' interminables heures, il retrouve de temps à autre une étrange vigueur pour crier sa terreur, suffoquer en soubresauts épileptiques puis ahaner d' incompréhensibles onomatopées.

...

Le hamac, par quelle main mystérieuse?, est aujourd' hui à l' intérieur du carbet. L' homme entend une pluie interminable s' égrener sur la toiture. Il a déjà eu la conscience diffuse, la perception d' une présence. Quelqu' un s' occupe de lui. Parfois, incapable de commander l' ouverture de ses paupières, il a senti que des mains agiles le lavaient, le rasaient, le transportaient, le prenaient en charge, lui glissaient entre les lèvres des fragments de fruits, des graines, de l' eau.

...

. Il lui prend la main, n' ose bouger, l' observe dans tous ses détails. Il veut voir se fondre en buée les fines gouttelettes qui parsèment le satin sombre de sa peau. Pas besoin de parler. Il s' interdit de le faire. Surtout ne pas casser l' image. Leurs mains se sont unies; leurs doigts s' apprennent, jouent ensemble.

...

- Petite Julie, j' ai envie que tu connaisses mon histoire mais elle te paraîtra souvent incompréhensible. J' essayerai de t' expliquer tout ce qui te semblera obscur. Il est possible que tu n' aies pas la patience de m' écouter jusqu' au bout. N' hésite pas à me le dire. Je ne t' en voudrai pas et je m' interromprai aussitôt. Ne m' en veux pas si ce que je vais te raconter n' est pas très gai, car la fin de mon histoire : notre rencontre, est un évènement tellement heureux pour moi qu' il devrait nous faire oublier tout le reste.

1^{ère} PARTIE : LE REFUS

Choqué par les atrocités de la guerre de 14 au cours de laquelle il avait été appelé comme fantassin, il avait participé malgré lui aux combats sanglants jusqu'en juin 1916. l'enfer subi, à son comble lors des affrontements du Fort de Vaux, le détermine à déserteur.

Cliquetis de nos godillots cloutés sur les pavés de l' avenue de la gare. Les femmes nous jettent des fleurs, nous acclament, embrassent les plus proches d' entre nous, leur agitant sous le nez des poitrines à peine recouvertes - il fait si chaud - Regards fiévreux. Mes voisins se sentent - déjà - des héros !

...

En quelques heures tout ce que nous avons pu imaginer sur la guerre va être dépassé. En ce jour du 22 août après une après midi torride, un brouillard opaque soudain nous enveloppe. Continuant notre marche en avant, nous avançons à l' aveuglette mais sans appréhension. Nous ignorons que d' une tranchée invisible pour nous, on observe la progression des taches rouges de nos pantalons, trous écarlates dans la grisaille brumeuse. Là, vêtus de leurs uniformes verdâtres, bien à l' abri, nos germains cousins attendent notre approche.

Quand crépitent les mitrailleuses, autour de nous des ombres s' écroulent. Certains sont morts à la première seconde de leur premier combat et n' en emporteront dans l' au-delà aucun souvenir. Les autres sont blessés, plus ou moins grièvement.

...

J' ai réussi jusqu' à présent à ne pas tirer un seul coup de fusil. Mais voilà qu' un bruit se répand : A la première accalmie, on va compter nos munitions et gare à ceux qui n' en auraient pas utilisées! Je m' efforce donc de temps en temps de diriger le canon de mon arme vers les positions ennemies en choisissant avec soin un rocher ou un tronc d' arbre afin d' être sûr de ne pas toucher un de mes frères d' en face.

...

Quelquefois, gagné par l' ivresse générale, arrivé face à face avec celui qui venait de tuer l' un des nôtres, j' avoue avoir eu un quart de seconde, l' envie de lui enfoncer ma Rosalie dans le ventre. Heureusement à l' ultime moment, une force en moi me paralysait et je le laissais fuir. Parfois, paralysé lui aussi, il restait quelques instants à me dévisager et j' imaginais que dans mes traits, il découvrirait, ébahi, je ne sais quelle analogie avec ses propres traits.

Pour ne pas me rendre coupable vis-à-vis de mes chefs, je le dépouillais de ses armes et le faisais prisonnier. Mais souvent, des ordres impératifs nous interdisaient d' en faire, afin

de ne pas retarder notre avance supposée en nous encombrant inutilement. On nous interdisait ainsi de gracier ceux-là même qui se rendaient à nous.

Rien ne put jamais me forcer à tuer. Par gestes, je signifiais au partenaire que m' imposait cette étrange tragédie de déguerpir en vitesse. Craignant une ruse, il n' osait comprendre, reculait de quelques pas, puis brusquement, saisissant cette chance inouïe que je lui offrais, s' enfuyait à toutes jambes. J' étais sous la crainte constante d' être surpris non seulement par des officiers ou des sous-offs et d'être inculpé d'intelligence avec l' ennemi mais aussi par mes camarades.

...

Impossible de cacher à présent mon attitude passive face à la tuerie. Maintenant, tout m' est égal. Je fais face, sans me dissimuler, arme au pied, attendant que l' on me tue. Valentin a l' oreille arrachée. Un filet de sang s' écoule sur la moitié de son visage décharné lui donnant une allure surréaliste.

Il m' a vu. Dans le bref regard qu' il me lance, je comprends qu' il me croit fou. Revolver au poing, il se bat avec en lui le sentiment forcené d' être un héros. Cette certitude le conforte, lui donne une sorte de jouissance qui transparaît dans son comportement. Ainsi, il transcende l' épuisement et l' angoisse. Une lame l' atteint au côté droit, il tourbillonne sur ses longues jambes de danseur et s' affale sur le corps du feldwebel qu' il vient de tuer.

...

Un concours de circonstances exceptionnelles nous fut favorable. Je fus en effet désigné pour porter au Bureau de l'Etat-major tous les livrets de mes compagnons rescapés du Fort de Vaux afin que les inscriptions concernant leurs promotions y soient portées.

...

Lorsqu' il revint du bureau avec tous les livrets signés, je l' aidai à apposer les sceaux pendant qu' il faisait un sort à la bouteille. Lorsque je sortis du bureau avec tous les livrets sous le bras

Arrêté par les gendarmes quelques mois plus tard à Mâcon où, se faisant passer pour réformé, il s'était fait embaucher pour les vendanges, il est emmené au Fort de Vincennes où il attend un an de passer en jugement.

Devant le Conseil de Guerre, il s'affirme pleinement responsable de sa désertion et il est condamné à quinze ans de travaux forcés et dix ans d'interdiction de séjour. Il reste digne pendant le cérémonial de la dégradation.

...

. - Et vous, Porchet? - Je n' ai rien à dire. J' ai agi selon ma conscience. Elle n' est pas troublée alors que la vôtre le sera peut-être lorsque vous m' aurez condamné.

...

Je me tiens bien droit en regardant au fond des yeux, cet homme déguisé, mutilant mes vêtements militaires, arrachant mes boutons, mon galon de caporal, la jugulaire de mon képi. Cet homme, un petit nerveux aux cheveux presque roux et au

visage piqueté de petite vérole semble mettre à son ouvrage une sorte de joie sadique, comme s' il éprouvait le sentiment de me priver de mes attributs virils.

Comment ne peut-il se rendre compte qu' au contraire, à chaque arrachement, je ressens comme un soulagement de cette défoliation d' un uniforme de bourreau imposé contre ma volonté? On me rend à mon état de civil.

2^{ème} PARTIE : LA PEINE

D'abord envoyé à la Maison centrale de Force de Thouars, il y est détenu durant six ans, sous-alimenté, astreint au silence total et à un travail mal rémunéré.

Après mes vingt jours de travail gratuit, j' aurai dix centimes la grosse, et la tâche sera de deux francs... après avoir tourné 5.760 boutons! Le trésor de la maison prélèvera sept dixièmes du produit de mon travail et la moitié du restant sera versée à mon pécule de réserve. Je constaterai, deux mois plus tard, qu' il me reste par mois sept francs quatre vingt pour acheter mon savon et quelques suppléments de vivres. Peu en vérité pour l' appétit de mes vingt cinq ans.

...

Nous profitons, sur le chemin du travail, de notre traversée de la cour du quartier cellulaire, pour arracher les jeunes pousses des arbres et les feuilles de marronniers afin de les mâchonner pendant des heures. Certains avalaient des boulettes de sciure de bois et ceux qui travaillaient à l' atelier des chaussures mâchouillaient des semelles de cuir. Tous ces hommes, cadavres ambulants trouvaient encore la force de marcher au pas à l' aboiement des gardiens repus.

Il transite ensuite par le Bagne de Vauban en l'Île de Ré avant d'être expédié pour la Guyane en compagnie de quelques centaines de forçats, sur le bateau **La Martinière** de sinistre mémoire (juin 1923).

La cale contient huit cages pouvant contenir chacune quatre vingt forçats environ. A l' intérieur sont suspendus des hamacs. Les plus durs des bagnards dont certains en sont à leur deuxième voyage, ont pris immédiatement autorité sur l' ensemble en délimitant leur territoire par un regroupement au plus près de la porte de la cage.

Il connaît successivement le Camp de Saint-Laurent du Maroni, la peine de cellule, les durs travaux forestiers du Camp de Godebert où il contracte le paludisme. Soigné à l'hôpital de Saint-Laurent, il écoute d'autres détenus lui décrire le camp dit de convalescence des inaptes au travail, l'île des détenus lépreux, le camp disciplinaire de Charvein. Ils racontent des évasions très

rarement réussies, les fréquents assassinats des repris par les surveillants militaires. Ces meurtres, une sous-alimentation programmée, des travaux épuisants sous un soleil de plomb manifestent d'une volonté d'extermination progressive des condamnés.

Lorsqu' un détenu est tué, pour justifier l' emploi de cartouches, on dresse procès et l' enquête établit toujours la légitime défense. On glorifie les tueurs pour leur courage et leur sang-froid. Il leur suffit de s' arracher un bouton pour prouver qu' il y a eu lutte. Certains ont toujours sur eux un vieux couteau qu' ils glissent après le crime dans la main du mort, preuve de menace et justification de légitime défense.

Le prétexte d'une mise en valeur du pays par une main d'œuvre bon marché, ne tient même pas : l'efficacité de ces hommes épuisés et malades est quasi nulle. On saura plus tard que hormis les très rares déportés ayant pu rentrer en France, peine purgée et astreinte à résidence accomplie, il ne restera en Guyane que 4.000 survivants sur 30.000 déportés.

La sécurité de la Société exige-t-elle les mauvais traitements, les vexations infligés aux détenus ? Ces méthodes ne sont point inscrites dans les textes. Elles sont admises par l' usage instauré par les surveillants militaires.

...

Dans la journée, des travaux particulièrement pénibles : avec d' autres punis, nous asséchons une savane, sous un soleil torride, derrière les constructions navales. Il nous faut drainer à l' aide de pelles, la vase dans laquelle nous barbotons jusqu' aux genoux. Il s' en dégage une horrible odeur de putréfaction qui attire les moustiques. Je ne peux m' empêcher de penser au fort de Vaux, vacarme en moins. Interdiction de parler, de fumer, de se reposer. Nous ne sommes plus des hommes mais des pompes de vidange.

...

Si l' un de nous tombe, une injure éclate, un coup de bâton dans les reins le relève. Si toute la corvée s' arrête, les revolvers sortent. Que nous jouions tour à tour le rôle de piliers ou d' écrasés, de tractant ou de traînés, il nous faut avancer. Le tronc résiste à nos muscles tendus, à nos ahans rythmés, se heurte à des racines, des souches, s' enchevêtre dans les lianes, il nous faut avancer.

Les courroies des bricoles pénètrent dans nos chairs, les épines ensanglantent nos pieds, des herbes nous tailladent la face et les bras, notre sueur rougie dégouline sur nos visages le long de nos veines gonflées, nos souffles se font courts, il nous faut avancer.

Sous les jurons, les injures, les menaces !

Des hommes où il faudrait des buffles !

Six mille ans se sont-ils vraiment écoulés depuis le temps où les prisonniers des Pharaons s' en allaient aux carrières de marbre et de granit du Val de Rohannam ? Ils

traînaient de leurs bras, à travers le désert, les énormes blocs d' albâtre et de porphyre, encadrés de contremaîtres qui les cinglaient de leurs lanières.

Aux forçats d' autrefois, pour toute nourriture on donnait un oignon. Aux forçats d' aujourd' hui une pincée de riz.

Admis à l'Île Royale pour sa convalescence, Robert Porchet a la chance d'être pris en charge par un médecin-major qui en fait son secrétaire. Là encore, il témoigne de ce qu'il voit en accompagnant le docteur dans ses visites dans les trois îles du Salut. Il découvre ainsi la Réclusion de Saint-joseph, l'asile et l'île du Diable où Dreyfus fut détenu pendant sept années.

Les médecins coloniaux sont plus conscients de leurs devoirs professionnels que ceux des maisons centrales de France. Avec les moyens dont ils disposent, ils hospitalisent les condamnés dont l' état réclame des soins et s' ils le pouvaient, ils hospitaliseraient sans doute tous les condamnés à tour de rôle.

Mais, face aux agents de la Tertiaire, le médecin n' a qu' un pouvoir extrêmement limité et ses prescriptions restent bien souvent lettre morte du moins jusqu' en 1925.

L'organisation internationale des résistants à la guerre (WRI), ainsi qu'un médecin rapporteur auprès du Conseil de Guerre, qui avait été outré de la lourdeur de sa condamnation et avait retrouvé sa trace, l'aident à bénéficier d'une remise de peine de trois ans.

La deuxième lettre était de Paul Manceau. Elle confirmait ce que m' avait dit le docteur Langlade, ajoutant qu' à plusieurs reprises depuis plusieurs années, ses propres démarches pour obtenir une interruption de ma peine avaient failli aboutir. Elles avaient échoué jusque là, parce que le conseil prétextait manquer de témoignages en ma faveur. L' intervention du docteur Langlade avait donc été déterminante: J' allais avoir une remise de peine de trois ans !

3^{ème} PARTIE : LE RETOUR

Il est libéré, mais astreint à résidence perpétuelle en Guyane (le doublage). Il travaille alors à l'Hôpital de la Transportation de Cayenne, mais la jalousie d'un surveillant militaire l'oblige à quitter précipitamment Cayenne pour Saint-Laurent du Maroni où on lui fait comprendre que là aussi, sa vie est menacée.

La décision parut au Journal Officiel. J' étais interdit à paraître non seulement à Cayenne et sa banlieue, mais aussi sur les communes de Rémire, Macouria, Montsinéry, Tonate, Kourou et sur les territoires de l' Oyapoc et de l' Approuague.

C'est le début d'une errance qui le conduit dans la jungle (il vit quelques jours dans une tribu d'indiens), puis il effectue un voyage en mer pour rejoindre la côte plus au sud. Mais il essuie une tempête et manque périr de fièvre. Il réussit enfin à remonter le fleuve Sinnamary avec un piroguier Saramaca. Les fièvres s'étant aggravées, ce dernier débarque Robert et le confie à sa fille Julie sans les soins de laquelle il serait mort.

Dans la nuit humide, tandis que les noirs se sont couverts de la voile du canot, je me suis roulé dans ma couverture et m' enfonce dans un sommeil agité.

Dans mes hallucinations, je me vois à Godebert dans la vase jusqu' à la ceinture. Des hommes nus attachés à la bricole tirent des troncs énormes qui se rapprochent de moi et risquent de m' étouffer. Oppressé, je m' enfonce. Je ne peux crier, je me débats et suffoque. Le petit jour me libère. Nous repartons.

Guéri, il quitte provisoirement Julie pour chercher du travail à l'intérieur des terres, dans un placer où on exploite l'or en paillettes. Il réussit à y trouver un emploi. Au bout de quelques mois, Julie le rejoint avec un bébé : sa fille Roberte.

Ils vivent d'une façon précaire mais néanmoins heureux d'être ensemble, plusieurs mois. Un jour, il a la surprise de recevoir une amnistie de son assignation à résidence, toujours grâce à l'opiniâtreté de ses amis du WRI. Il peut rentrer en métropole.

Hélas, Julie lui annonce sa décision de ne pas l'accompagner pour des raisons familiales, surtout par crainte de ses parents et par superstition, mais elle veut qu'il emmène son bébé en France afin de l'élever mieux qu'elle ne pourrait le faire. C'est pour eux une déchirure.

Il rentre donc, sans elle, en bateau, avec sa fille de seize mois. Bien accueilli par les pacifistes, il déchanté dans les mois qui viennent. Une nouvelle guerre se prépare. Heureusement il est réformé. Il se marie peu après son retour avec la sœur d'un de ses anciens compagnons de baigne pour donner une maman à Roberte.

En 1944, le baigne est supprimé.

En 1949, on lui restitue ses droits de citoyen.

Il meurt en 1964, sans avoir cessé de militer et sans avoir renoncé à ses idées.

EPILOGUE

En 1995, sa veuve vivait toujours, ainsi que sa fille qui s'est mariée et a eu une fille et un garçon qu'elle a prénommé Robert.

C'est ce dernier qui a raconté à l'auteur l'histoire extraordinaire de son grand père et qui lui confia ses notes, qui telles quelles étaient impubliables en l'état. En outre, l'Armée n'a toléré que très récemment la levée du voile sur les

exactions qu'elle avait commises pendant la guerre de 14 (fusillés pour l'exemple, mépris du haut-commandement, etc ...) ainsi que sur les mutineries qui en furent la conséquence.

Il reste toujours à réhabiliter la mémoire de cet honnête homme dont le seul crime fut de mettre en accord son comportement et ses actions avec sa morale humanitaire. A rebours de la morale sociale en cours. On ne peut lui dénier une dimension héroïque.

A l'heure où l'on condamne l'obéissance à des ordres lorsque ceux-ci impliquent d'avoir à commettre des crimes contre l'humanité, Robert Porchet a eu en effet une attitude exemplaire.

On se plaît à penser que ce précurseur pourrait être un jour considéré comme un véritable héros, si les pays civilisés des pays les plus importants de notre globe s'unissaient pour proclamer **la guerre hors la Loi**.

Robert Porchet était-il un utopiste ou un visionnaire ?

- FIN -

*Michel Valette a terminé cet ouvrage en octobre 1998,
puis l'a remanié en février 2003*

*Il est actuellement en lecture chez un éditeur qui semble être intéressé
Février 2003*

« **La Colombière** »
F-91640 – BRIIS-sous-FORGES - France
Pour tout contact : +33(0)1 6490 7625
info@lacolombe.org
<http://michelvalette.free.fr/etmeme>